

Seichamps

Magazine d'informations

la gazette

#50
Juin 2023



● **Finances et Suivi du Budget**

pages 8 et 9

● **Petite enfance et parentalité**
Création d'un LAEP

pages 10 et 11

● **Transition écologique et gestion du patrimoine**

page 13



Le vendredi 13 janvier, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous invitais à faire « société ensemble » pour bien vivre ensemble.

Je vous indiquais que beaucoup de difficultés étaient encore devant nous et que le prochain budget serait particulièrement difficile.

Pour réussir, je vous proposais une « recette » : « Tous sur le pont, responsables, acteurs, solidaires, unis, nous surmonterons les dures difficultés du moment ».

Après un exercice d'équilibriste, un budget de crise, contraint et responsable a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 11.04.2023.

Premier pari tenu et engagement respecté avec un geste fort, ne pas augmenter les taux d'imposition malgré les vents contraires.

Autre challenge relevé et geste tout aussi fort, le maintien d'une politique de qualité au service de la population.

Inflation, dérèglement climatique, crise énergétique, guerre, climat de tension avec la réforme des retraites, tout un contexte qui pourrait inviter au repli sur soi.

Pas du tout, nous allons de l'avant et investissons pour l'avenir.

Pour la petite enfance, création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents qui sera opérationnel à l'automne prochain.

Pour les écoles, accompagnement financier du projet culturel et sportif. Une vraie réussite !

Pour les associations locales, si précieuses pour le rayonnement de notre cité, maintien du niveau de l'enveloppe des subventions et de bons moments vécus lors des rencontres associatives. Bravo à elles et à tous leurs bénévoles. Elles savent aller de l'avant et

portent des projets novateurs.

La semaine de la petite enfance, avec beaucoup d'animations et une sortie au Jardin Roussel, a connu un franc succès. Merci à l'ensemble des acteurs de cette semaine.

Nos seniors, auxquels nous portons une attention toute particulière, ont repris le chemin de la Maison de l'Amitié pour les repas du CCAS. Nous avons retrouvé le niveau de fréquentation d'avant covid. Des rencontres et des moments de partage forts appréciés.

En période de crise, il faut anticiper et aller de l'avant. Pour cela nous investissons dans des domaines très sensibles tels que la performance énergétique de notre patrimoine : travaux à Saint Exupéry, travaux et contrat de performance énergétique, équipements en LED de tous nos bâtiments parcs et espaces sportifs. Toutes ces réalisations doivent générer des économies et permettre de baisser nos dépenses de fonctionnement afin de faciliter les investissements de demain. De plus notre bonne santé financière le permet.

Ce printemps a été émaillé de nombreux moments de culture : concert, théâtre, Autour du Livre et autres manifestations au sein de notre médiathèque.

Tout récemment, notre jeunesse a pu « s'éclater » lors de la Teenage Party et nous avons inauguré deux aires de jeux pour les plus petits complétant ainsi la gamme des espaces pour petits et grands.

En somme, tout va bien, nous déroulons sereinement notre programme et continuons malgré un environnement anxigène à aller de l'avant.

Alors, je vous souhaite de belles vacances ensoleillées dans l'attente du même plaisir, celui de vous retrouver à la rentrée.

> Votre Maire, Henri CHANUT

Les écoles

La municipalité accompagne le projet culturel et sportif

La ville a apporté un soutien financier de 2000 €.

Le projet d'école commun aux trois écoles de Seichamps pour les années 2019-2023 mettait en commun trois axes : faire réussir les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins de chacun ; garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements ; instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.

A l'école Georges-de-la-Tour, chaque élève a pu bénéficier d'un parcours identique du CP au CM2.

Cette année, un parcours sportif et culturel a donc été mis en place pour proposer des actions communes à chaque niveau de classe.

Il devait plus particulièrement développer le bien-être, l'égal accès de tous au sport et à la culture, et créer une identité commune dans l'école.

Il permettait aussi de créer du lien avec les associations seichanaises pour inciter les élèves à poursuivre leur découverte hors du temps scolaire. Les élèves ont bénéficié des activités badminton et tennis.

Le théâtre et le hip-hop ont permis un travail d'expression et de communication.

Les enfants se sont mis en scène pour lutter contre les stéréotypes, les moqueries, le harcèlement et exprimer des valeurs républicaines.

Ils ont participé également à des activités USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires).



Badminton pour les élèves de CM1 en présence d'Henri CHANUT et de Macha VIVIER



Matinée balle au camp



Théâtre pour les élèves de CE2, avec Mathieu BURGER, animateur de théâtre



Les élèves de CE1 avec le Tennis Club du Grémillon



Activité USEP pour les élèves de CP

Arts du cirque

La municipalité accompagne la classe de découverte pour les CM2 à hauteur de 7 360 € (115 € par enfant).



Zoom sur la vie des écoles



Jardinage pour les élèves de maternelle de l'école Jean Lamour et les CP chez Décor Jardin



Spectacle à l'école maternelle Jean Lamour



Hervé LAIDEBEUR, auteur de BD, a proposé une activité jardinage, dans le cadre de Villers BD, aux enfants de grande section de maternelle de l'école Jean Lamour et aux CP du groupe scolaire Georges de la Tour



Semaine des jeux à l'école maternelle Louise Michel



Semaine de l'English Adventure à l'école Georges de la Tour



Exposition réalisée par les élèves à l'école maternelle Jean Lamour - Le corps humain dans les arts

Intervention de la police municipale

Sensibilisation à la sécurité routière

La police municipale intervient, depuis le début de l'année, dans toutes les classes, du CP au CM2, pour permettre aux enfants de devenir progressivement autonomes dans tous leurs déplacements en toute sécurité.

Les dix séances thématiques, d'une heure environ en classe ou à l'extérieur, portent sur les déplacements des enfants en tant que piétons ou cyclistes mais également lorsqu'ils sont passagers de voiture ou de transport en commun.

Ainsi, ils appréhendent les différents espaces de circulation, les véhicules et les usagers mais aussi comprendre pourquoi il faut s'attacher, savoir où et comment s'installer dans une voiture, découvrir les bons comportements dans les transports en commun, prendre conscience des dangers et repérer la place la plus sûre pour marcher sur le trottoir.

Au programme également, la méthode pour traverser une rue en sécurité, les équipements de sécurité du cycliste et du vélo, les principales règles de circulation et les principaux dangers à bicyclette.

Lors des séances pratiques à vélo, ils s'entraîneront à démarrer, s'arrêter, rouler en ligne droite, slalomer, tourner à gauche. Tous les élèves bénéficieront cette année des séances dédiées à leur niveau mais rattraperont les séances manquées depuis le CP.

Cette action change le regard des familles sur la police municipale et crée un lien entre les plus jeunes et la police. Elle s'inscrit parfaitement dans les programmes des enseignants pour l'éducation à la sécurité routière.



*Intervention de Stéphanie MASSAUX,
chef de la Police Municipale*



Restauration scolaire

Tarif à 1 €

Notre service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de Seichamps.

Consciente des conséquences de l'inflation sur le budget des familles, la Ville a souhaité adhérer au dispositif « Cantine à 1 euro » proposé par l'État qui **accorde une aide de 3 euros**.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention triennale avec l'État.

Cette disposition a pris effet le 1er mai. Elle concerne environ 15 % des familles Seichanaises dont le quotient familial est inférieur à 600 €.

Rappel : Les inscriptions se font via le Kiosque Famille.

Accueil Jeunes

Un chantier Jeunes, c'est quoi ?

L'Accueil Jeunes organise plusieurs fois par an des chantiers-jeunes sur des matinées en périodes de vacances scolaires. Ces chantiers, subventionnés par la CAF de Meurthe et Moselle, sont l'occasion pour des jeunes de 13 à 17 ans de s'investir dans la vie de la commune via des réalisations, mais aussi d'acquérir des compétences techniques en bricolage, travail du bois, peinture, etc. Ils sont encadrés par du personnel des services techniques municipaux ou de structures partenaires et par le coordinateur de l'Accueil Jeunes Vivien FOINANT.

Après chaque chantier, les jeunes bénéficient d'une contrepartie sous la forme d'une sortie culturelle ou de loisir qu'ils choisissent ensemble en fonction d'un budget précis (10 € par jeune et par matinée de chantier). Cette année, ils ont choisi d'aller à Walygator le 9 septembre prochain.

Deux chantiers jeunes ont eu lieu en février et avril 2023. Le premier a rassemblé 8 jeunes autour de la réalisation d'une maquette architecturale d'un lieu rêvé pour et par la jeunesse seichanaise. Pour ce projet, l'Accueil Jeunes était en partenariat avec le collectif Heruditatem, association de médiation à l'architecture, dont les membres ont été présents pour accompagner les jeunes dans la réalisation de la maquette.

Le second chantier consistait en la fabrication d'une cabane à livres pour l'école George de la Tour. Les services techniques municipaux avaient au préalable réalisé les découpes de bois et les 4 jeunes inscrits au chantier ont assemblé la cabane à livres avant de la décorer sur le thème des contes.



Conception de la cabane à livres



Inauguration de la maquette "Un lieu rêvé par et pour la jeunesse Seichanaise"



Chantier-jeunes

A partir de 13 ans

Du 10 au 13 juillet 2023

De 9h à 12h

Façonnage d'une mare à la zone humide de Seichamps

En partenariat avec le CPIE de Champenoux



Places limitées.

Fiches d'inscription à retirer à l'Accueil Jeunes à partir du 15 mai 2023.




UI CV



Conception de la maquette

A venir

- Accueil de loisirs pour les 11-17 ans du 10 juillet au 25 août.
- Mini-camp « Warriors » pour les 11-13 ans du 10 au 14 juillet au camp de tipis de Senones dans les Vosges.
- Chantier jeunes pour les 13-17 ans du 10 au 14 juillet. Façonnage d'une mare dans la zone humide de Seichamps, près des jardins communaux route de Voirincourt, en partenariat avec le CPIE de Champenoux.

Associations

Les rencontres associatives



Toujours conviviales et riches en échanges, les rencontres associatives ont été, cette année encore, un succès. Ce rendez-vous incontournable a permis de revenir sur les bonnes pratiques, les événements à venir et l'actualité des associations. La municipalité a salué les initiatives toujours plus nombreuses : partenariats, conventions avec la commune ou d'autres associations pour proposer des activités aux seniors, aux enfants, aux jeunes, aux personnes en situations de handicap et aussi l'organisation sur notre territoire de nombreux spectacles, tournois ou autres challenges... Le Conseil Municipal Jeunes est intervenu pour se présenter et partager ses projets aux Présidentes et Présidents. L'APEM a proposé un intermède musical interprété par l'ensemble à cordes. Cette manifestation s'est achevée par le verre de l'amitié autour d'un buffet.

Focus

L'AFRS existe depuis 1947, elle recherche une personne pour présider à sa destinée. Celle-ci ne sera pas seul(e) puisqu'il ou elle sera épaulé(e) par la Fédération Familiales Rurales. Contact 03 83 38 22 65.

Brève

Les subventions de fonctionnement et de projet ont été versées aux associations dans la 2^{ème} quinzaine d'avril après le vote du budget. L'enveloppe 2022 a été maintenue et quelques subventions augmentées pour accompagner des initiatives remarquables.

Dates à retenir

- Semaine portes ouvertes du 28 août au 1^{er} septembre (le programme sera distribué cet été).
- Forum des associations le 2 septembre à **partir de 9h jusqu'à 13h** au centre socioculturel.



2^{ème} édition
le 29 octobre à partir de 9h.

Si vous êtes intéressé pour aider à l'organisation, faites vous connaître en mairie.

Temps forts



APEM : Première du Soldat Rose le 6 mai



ASPA : samedis de neige, remise des insignes le 4 avril



FC Seichamps : Label Bronze pour l'école de foot féminine 2022/2023 remise le 8 avril par les membres du district, en présence d'Henri CHANUT et Macha VIVIER



Les 50 ans du Judo Club : remise de récompenses aux entraîneurs le 13 mai. Le club est accompagné par une subvention municipale exceptionnelle de 500 €.

Finances

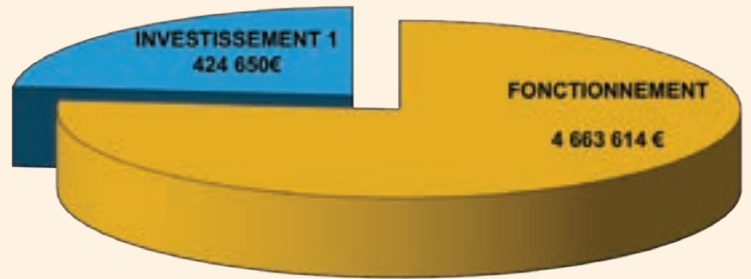
Budget 2023

Malgré une hausse conséquente de nos dépenses de fonctionnement (prix de l'énergie, augmentation des coûts de main d'œuvre et des matières premières), la commune met en œuvre un programme d'investissement conséquent consacré pour l'essentiel au bien-être de la population et à l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments.

Dans le contexte d'augmentation générale des prix, la commune fait, cette année encore, le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Budget global :

6 088 264 €



● Le budget de Fonctionnement

Des dépenses en forte augmentation

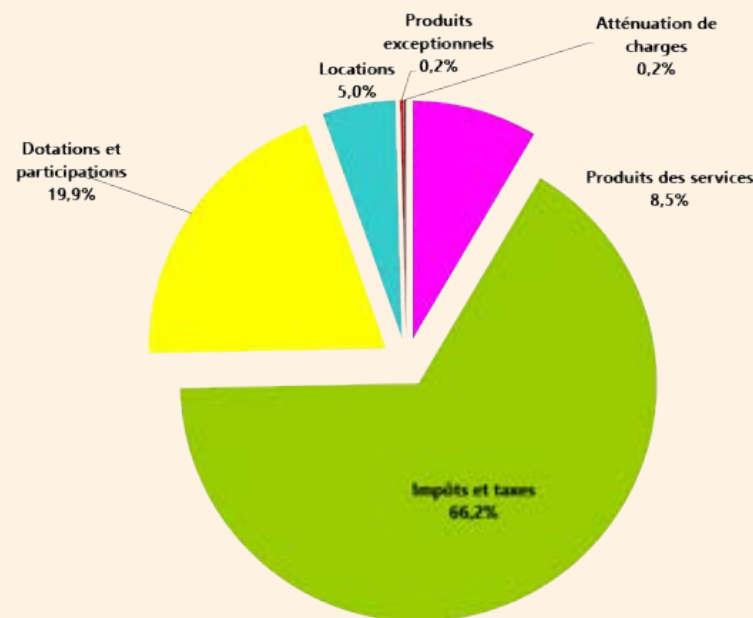
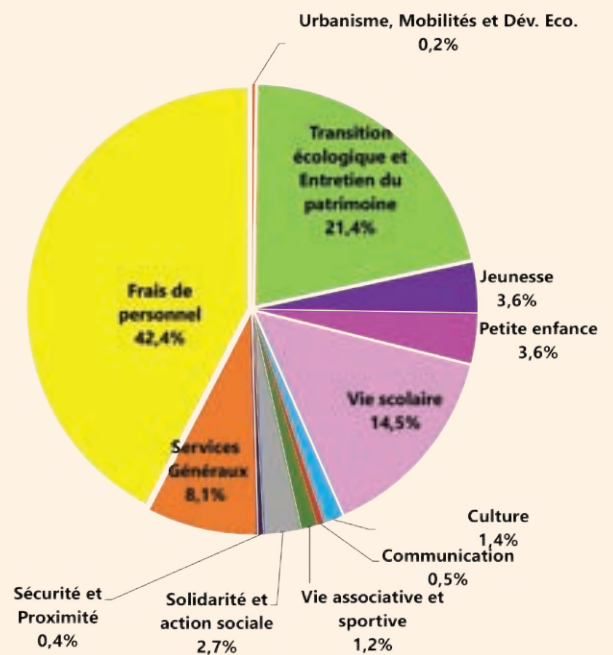
Les prix de l'énergie ont encore fortement augmenté :

- + 92 % pour l'électricité,
- +220 % pour le gaz,

soit une augmentation de 225 000 euros par rapport à 2022.

Les coûts des prestations de main d'œuvre ont fortement augmenté ; notamment pour la restauration, l'accueil périscolaire et l'accueil jeunes.

Grâce à une gestion très serrée des remplacements, les dépenses de personnel, quant à elles, sont contenues malgré les augmentations répétées du SMIC en 2022 (+6,6%) .



Légère progression des recettes

Les recettes progressent légèrement, du fait de l'augmentation des bases de calcul des impôts locaux de + 7,1 %.

La part des impôts et taxes représentent les 2/3 de nos recettes.

L'investissement

Les principaux projets d'investissement concernent :

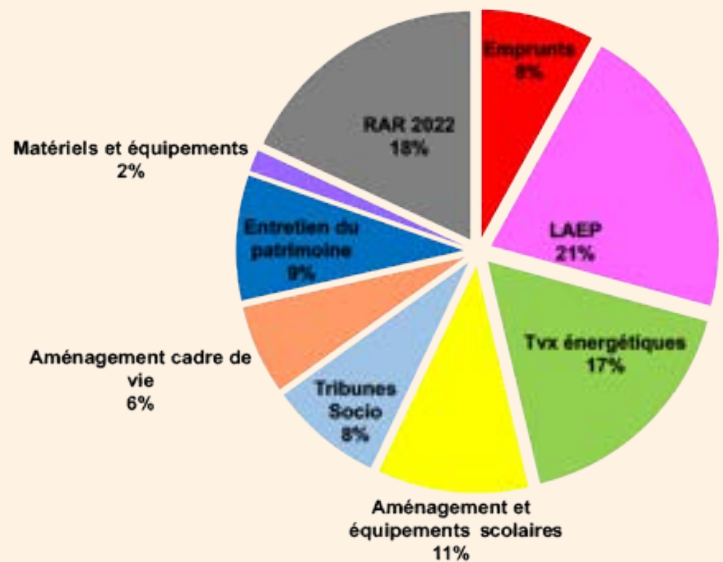
- la création d'un lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) dont l'ouverture est prévue à l'automne,
- l'amélioration du confort thermique du bâtiment St Exupéry,
- la mise en place gradins amovibles pour améliorer le confort des spectateurs du centre socioculturel,
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (équipements de chauffage, isolation, contrat de performance).

Le financement des investissements

Cette année, notre situation de faible endettement nous permet de recourir à l'emprunt.

Les travaux de performance énergétique nous offrent la possibilité d'accéder à un emprunt de la Banque des Territoires au taux intéressant de 2 % pour un montant de 400 000 € pour 2023. Ce programme s'étale sur trois exercices pour un montant global de 835 000 €. Le remboursement de cet emprunt est couvert par les économies d'énergies produites par les travaux engagés.

Par ailleurs, la CAF nous accompagne dans le financement du LAEP à hauteur de 50 152 € et nous accorde un prêt à taux zéro de la même somme.



Budget participatif reconduit pour 10 000 euros

En 2022, le projet des bénévoles de la médiathèque proposant un lieu de convivialité a été retenu, car lui seul rentrait dans les critères définis. Il s'agit d'un lieu de convivialité situé près de l'entrée de la médiathèque. Il servira à la fois de mobilier extérieur pour les activités de la médiathèque, mais aussi de coin détente pour tous, de table de goûter pour les enfants qui sortent de l'école. Les mamans qui les attendent pourront s'y installer confortablement.

Un appel à projet a été lancé pour 2023 avec le même budget. N'hésitez pas : vous pouvez encore faire une proposition.

La dette

Le niveau d'endettement de la commune est très faible d'un montant de 755 000 € soit 128 € par habitant. Par ailleurs, certains emprunts en cours seront totalement remboursés en 2024.

Cette situation nous permet de souscrire de nouveaux emprunts cette année.



Finances locales

Taux d'imposition inchangés

Taxe d'habitation : 9,31 %

pour les résidences secondaires uniquement

Taxe foncière sur le bâti : 29,65 %

Taxe foncière non bâti : 20,34 %



LAEP

Lieu d'Accueil Enfants-Parents, un nouveau service pour les familles

Qu'est ce qu'un LAEP ?

Un lieu qui accueille les enfants de la naissance à 6 ans et leurs parents, leurs grands-parents et les futurs parents.

- un lieu convivial, de rencontres et d'échanges entre parents et/ou avec des professionnels,
- un lieu où chacun a sa place,
- un lieu où les compétences de tous sont reconnues,
- un espace ludique propice à l'apprentissage de la séparation et à la socialisation.
- un lieu convivial où les enfants et les parents prennent plaisir à être ensemble.

Le concept

Anonyme, confidentiel, gratuit et sans inscription, l'accès au LAEP permettra aux familles de passer un moment agréable avec leur enfant en compagnie d'autres parents.

L'espace et le matériel sera adapté aux enfants de moins de 6 ans.

Deux adultes référents appelés aussi « accueillants » seront présents pour les accueillir.

La création d'un LAEP à Seichamps s'inscrit dans une politique nationale de soutien à la parentalité. Elle est encouragée par les partenaires Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Protection Maternelle et Infantile (PMI), au cœur des ambitions de la stratégie des « 1000 premiers jours ».

La municipalité travaille depuis plusieurs années sur la création d'un lieu qui accueillerait de jeunes enfants accompagnés de leur parents ou de leurs grands-parents.

Au printemps 2022, le taux de réponse a été significatif : 397 questionnaires ont été distribués aux familles via l'école maternelle, la crèche ou les assistantes maternelles. 73 % des familles étaient favorables à la création de ce lieu d'accueil.

Les difficultés évoquées par les familles étaient de l'ordre de l'autorité, du sommeil et de l'alimentation, des problèmes relationnels entre frères et sœurs, ou encore de la gestion des écrans à la maison.

Ces données ont été croisées avec les résultats obtenus par l'Analyse des Besoins Sociaux de la population seichanaise, et les témoignages des professionnels de la Petite Enfance du secteur, du service periscolaire, des professeurs de maternelle ou de la PMI.



Les Fabulettes, nom choisi pour le LAEP



D'une surface de 135 m², le LAEP bénéficiera de 2 grandes salles lumineuses et insonorisées, équipée de matériel et des jeux adaptés aux jeunes enfants et d'un espace de convivialité dédié aux parents.

Un espace accueil avec local poussettes et un jardinet avec entrée indépendante est prévu.

Et pour les assistantes maternelles indépendantes ?

Les assistantes maternelles indépendantes fréquentant le Relais Petite Enfance pourront également bénéficier de l'usage de ces locaux chaque mardi matin. L'espace permettra au plus grand nombre de se réunir autour d'activités organisées par l'animatrice du Relais.

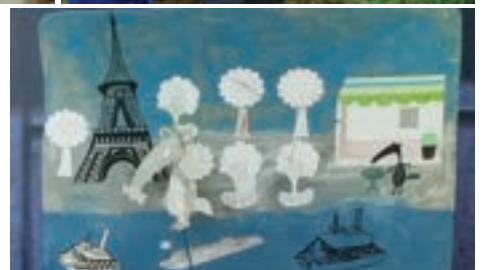
Le saviez vous ?

Fin 2021, en France, la branche famille comptait un LAEP pour 2500 enfants de mois de 6 ans, et un LAEP pour 1210 enfants de moins de 3 ans.



Semaine de la petite enfance

A la découverte des pays du monde



Centre-ville

Partager l'espace de la place François
Mitterrand en toute sécurité

Emplacement matérialisé pour l'installation des
séparateurs de voies

La ville cherche à améliorer la cohabitation de tous les usagers sur la place François Mitterrand. Cette place ne se résume pas à des espaces utilitaires. C'est surtout un lieu de partage, de rencontre, de convivialité et d'échanges, identifiée au code de la route comme zone piétonne. Elle est aussi empruntée par les bus qui desservent la ligne 15.

Le développement des commerces en rez-de-chaussée des bâtiments MMH y a occasionné une dérégulation de la circulation et du stationnement.

Les élus ont échangé avec les exploitants, il a été convenu d'une période de tests pour un stationnement longitudinal, matérialiser par des plots pour les véhicules en livraison dans le sens descendant de l'avenue des Héleux vers l'avenue de Québec.

Déplacements

G-Ny pour faciliter vos déplacements



Trou dans la chaussée, recherche d'un stationnement vélo, info sur les travaux, la Métropole du Grand Nancy met à disposition de tous l'application G-Ny avec les informations utiles pour faciliter vos déplacements quotidiens.

Disponible à l'adresse suivante : <https://go.g-ny.eu/>

Les fonctionnalités proposées sont multiples telles que :

- Signaler et géolocaliser une anomalie de voirie aux services de la Métropole Grand Nancy
 - Afficher la disponibilité des parkings en temps réel
 - Visualiser les disponibilités des stations Vélostan'Lib et localisez les points de location Vélostan'Boutic.
 - Être informé(e) de l'état du trafic pour tous vos déplacements, ou afficher les chantiers perturbants en cours
 - Obtenir les horaires de passage en temps réel des bus et trains de la métropole
 - Localiser les stations d'auto-partage
 - Afficher la carte des stations de recharges pour véhicules électriques
 - Consulter des cartes thématiques affichant les points d'intérêt autour de vous : étudiants, administration, bornes de tri...
- Disponible en ligne, cette application assure également la gestion multimodale des déplacements, en prenant en compte tous les modes de déplacement (y compris les vélos en libre-service) et en proposant un calcul des temps de trajet en fonction des conditions de transport à un instant T.



Une station de gonflage a été installée devant la
mairie. Disponible en libre accès.

Dernière minute :

La Métropole prévoit des travaux Grand'rue entre la ruelle du Château et la route de Voirincourt, de mi-juillet à mi-août.

Les bus n'y circuleront pas pendant cette période.

Une déviation sera mise en place.

Economie d'énergie Contrat de performance énergétique

En complément d'une politique de rénovation ambitieuse de ses bâtiments. La municipalité a souhaité impliquer l'entreprise chargée de l'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux dans la recherche d'économie d'énergie.

Ainsi, un marché a été mis en place pour assurer la fourniture de combustible nécessaire au chauffage ; l'entretien, la maintenance et la conduite des installations pour l'ensemble des sites ; le gros entretien et le renouvellement des

matériels ; ainsi que les travaux d'amélioration techniques.

L'entreprise choisie est intéressée sur les économies réalisées. Il est donc primordial pour elle de réaliser tout ce qui est nécessaire pour minimiser les dépenses.

La collectivité était assistée dans cette démarche par un bureau d'études d'ingénierie spécialisé pour la passation et le suivi du contrat d'exploitation.

Travaux réalisés



Réfection de la toiture de la salle René Martin et du logement d'urgence



Rénovation d'étanchéité de la toiture du bâtiment St Exupéry par application d'un film de couleur blanche améliorant le confort d'été

Nouvelles aires de jeux



Aire de jeux de 0 à 8 ans place François Mitterrand devant le centre socioculturel et route de Voirincourt. Le maire, Henri CHANUT, entouré de ses adjoints, Juan-Ramon GARCIA et Danielle GLESS, et de Stéphane GUILLAUME, directeur des services techniques, visitent les jeux.



Bruit : Rappel citoyen

Avec l'arrivée de l'été, l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 retrouve son actualité. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

De la culture pour tous Théâtre et concert



"Couac et la princesse Kassekou" à la médiathèque le samedi 27 janvier a rassemblé une cinquantaine de spectateurs dans l'espace d'exposition.



Après l'Harmonie Nancéienne en janvier, l'Harmonie de Vandoeuvre, sous la direction d'Arnaud GEORGES, s'est produite le 7 mai et a enchanté un nombreux public

Deux pièces savoureuses



Le 10 février, Le syndrome de la Grenouille par la Compagnie Les oiseaux de passage



Le 7 avril, Paris c'est fou ! par la Compagnie locale Les Antidépresseurs

Autour du Livre



11^{ème} édition du salon littéraire le 5 mars dernier, avec Jean-Christophe ERBSTEIN et Gilles LAPORTE, écrivains, pour lesquels une rencontre était prévue. Frédéric DERELLE calligraphiait avec brio les prénoms du public présent sur du chocolat. En présence d'Henri CHANUT, maire, Hocine CHABIRA, vice-président à la culture de la Métropole du Grand Nancy et Frédéric MARTIN, délégué à la culture

Groupe Seichamps L'Avenir Ensemble

Chères Seichanaises et chers Seichanais

Nous sommes, régulièrement, interpellés par nos citoyens seniors qui regrettent le manque de structures qui pourraient les accueillir lorsque leurs maisons deviennent trop grandes ou inconfortables. Ce manque les oblige à quitter notre commune à contrecœur.

Lors du conseil municipal du 19/09/22, nous avons demandé à l'équipe en place de repenser le projet de construction des logements sociaux, situé ruelle du Château, estimant que cet espace pouvait être consacré à la construction d'une résidence seniors.

Il nous a été répondu, par le premier et le deuxième adjoints, que : « ce n'était pas au centre-ville » alors que cet emplacement est à proximité immédiate d'une maison médicale, d'une pharmacie, d'un pâtisserie dépôt de pain et d'un arrêt de bus ;

« que tous les logements sociaux de Seichamps ont un logement aménagé PMR » alors que nous pensons qu'une résidence seniors n'est pas un logement PMR mais un lieu de vie adapté aux besoins de nos anciens.

Bref ! il est évident que la volonté d'un projet de résidence seniors sur notre commune n'intéresse, manifestement pas l'équipe en place.

A toutes et tous, très bel été à vous. Rendez-vous, avec plaisir, à la rentrée sur notre commune.

Catherine KRIER, Patrick DUBAS, Evelyne PARET, Roland FORTINI

Groupe Seichamps Pour Tous

Déjà trois ans ... à travailler pour vous

Après deux années difficiles où nous avons subi les contraintes liées au covid, nous subissons maintenant les conséquences de l'inflation.

Cependant, la vie municipale ne s'est pas arrêtée et nous mettons en œuvre pas à pas le programme que nous vous avons proposé en 2020, avec la volonté d'aller de l'avant sans jamais baisser les bras.

Qu'en est-il des logements seniors ?

En 2020, nous étions en négociation pour les implanter sur deux sites du centre-ville. Nous n'avons pu réaliser le premier projet, le propriétaire ayant renoncé à vendre son terrain. Quant au second, nous sommes bloqués par des problèmes de copropriété. Mais la volonté demeure, nous n'en resterons pas là.

Pour rappel, le projet de neuf logements sociaux de la ruelle du Château est situé sur un terrain privé sur lequel la municipalité ne peut pas imposer de destination. Ce programme a été présenté par le promoteur en conseil municipal en novembre 2019. Il a fait l'objet de nombreux échanges. Toutes les remarques ont été prises en compte.

La ville a besoin de logements à loyer modéré pour maintenir le taux de 20 % imposé par l'Etat, d'autant plus que les bailleurs sociaux sont contraints de vendre une partie de leur parc pour réaliser de nouveaux investissements.

Nous sommes toujours à l'écoute de tous nos concitoyens et notre objectif reste le bien-être de la population, en particulier celui de nos aînés.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.

Henri CHANUT, Stéphane GUILLIN, Yveline LANUEL-LE MARÉCHAL, Juan-Ramon GARCIA, Alain DECLERCQ, Armelle VÉRON, Charles COLNOT, Macha VIVIER, Danielle GLESS, Jocelyne ROZOT, Frédéric MARTIN, Pascale TREIBER, René KEINERKNECHT, Marie DOERLER, Pascal MANGEOT, Pierre SCHNEIDER, Dominique BERGÉ, Florent CHARPENTIER, Véronique CHAKMA-HENRION, Boris BRZAKOVIC, Rachel OGER, Clément ROYER et Pascal COULOMBE

Seniors

Une mutuelle santé pour les retraités



Le CCAS de Seichamps a souhaité que puisse être proposé à l'ensemble des habitants un système de mutuelle santé solidaire.

Un partenariat a été signé avec l'Association Mutua+, spécialisée dans ce domaine. La Ville est un intermédiaire et ne participe pas au financement.

L'objectif de ce dispositif est de proposer aux administrés, en particulier aux seniors,

une mutuelle aux garanties améliorées et aux tarifs négociés. Aucune limite d'âge à l'adhésion !

Pour comparer leurs contrats, les habitants pourront se rendre aux permanences régulières effectuées en Mairie sur rdv (03.29.84.79.99) par M. Guillaume PIELACKI, le représentant local de l'Association Mutua+.

Une réunion d'information aura lieu le **jeudi 6 Juillet de 9h30 à 11h00, Salle du Conseil Municipal pour permettre aux habitants de se renseigner sur ce dispositif.**

Démarchage à domicile

Toute société qui démarche à domicile sur la commune de Seichamps doit s'identifier auprès de la mairie avant de commencer sa prospection.

Tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune et

s'exposera à une contravention. Le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Opération Tranquillité Vacances

Pensez à déclarer à la Police Municipale vos périodes d'absence pour une surveillance de votre domicile.

www.mairie-seichamps.fr



État-civil

Bienvenue à :

Gabi VINCENTE	28 décembre 2022
Noah GRECO	4 janvier 2023
Aliénor VIELLARD	30 janvier 2023
Mahé PERRIN	25 mars 2023

Nous ont quittés :

Colette SIMON épouse MOUILLERON	21 janvier 2023
Christian KRISNER	31 janvier 2023
Michèle MEHUT veuve RENAUX	07 février 2023
Marcelle EYCHENNE veuve VILLENEUVE	17 février 2023
Marcel BORNIGAL	02 mars 2023
Jeanne RODHAIN veuve KSIKISSE	06 mars 2023
Gérard JURKOLOW	13 mars 2023
Lucienne SOCOLOFSKY veuve PUCHOT	14 mars 2023
Daniel CHAMPALE	16 mars 2023
Ginette FARNIER veuve GENDARME	21 mars 2023
Nicole GERBÉ veuve POTT	29 mars 2023
Jean-Pierre POINSIGNON	25 mars 2023
Nelly EYMER veuve HENRY	30 mars 2023
Gisèle MASSON épouse DUBERNET	30 mars 2023
Daniel NEMBRINI	08 avril 2023
Marguerite DANTON veuve LERDON	18 avril 2023
Guy BIEDIGER	28 avril 2023

Ont uni leurs destinées :

Romuald ARLAT - Amandine BRUEY
Jordan NUPS - Jennifer LEMARIE
Pascal KELLER - Virginie MORIN

Septembre en Or

La Ville s'associe à l'association AREMIG dans le cadre du mois de sensibilisation aux cancers de l'enfant et de l'adolescent. Un spectacle aura lieu le samedi 30 septembre 2023 au centre socioculturel, afin de collecter des fonds pour la recherche.



La gazette seichanaise - Bulletin municipal d'informations de la ville de Seichamps - Directeur de la publication : Henri CHANUT / Impression :

Sources photos : Danielle GLESS, Laurence DEGOUTIN, Noëlle DIAQUIN, Pierre-Alain LEURET, Thomas MAXANT, Vivien FOINANT, Giovanni MASCALI, Delphine HIRSCHY

Retrouvez toutes les informations municipales sur le site : <http://www.mairie-seichamps.fr> et sur notre page Facebook/villeseichamps/

Mairie de Seichamps - 9, avenue de l'Europe - Tél. : 03 83 29 12 61
Du lundi au jeudi : 8h à 12h / 14h30 à 17h30 - Le vendredi : 8h à 12h / 14h30 à 17h
un samedi sur trois selon la tenue de la permanence d'avocat : 10h à 11h30